

Réunion 7 juin 2023

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, BEAUVOIS, BERFORINI, BERNARD, NOGUES, PINGUET, PONSONNAILLE

Membres excusés : Mme BEAURENAUD, MM. ATERO, BONDOUX, BUCHETON (pouvoir à C. NOGUES), CHERASSE, MAY (pouvoir à M. PINGUET)

Membre invité présent : M. TREPKA

Membres invités excusés : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER

En préambule, la Présidente adresse ses sincères félicitations à Madame Alexandra COLLIN qui a reçu le trophée de « Meilleure Arbitre de D1 Féminine » et à Monsieur Hicham ZAKRANI nommé « Meilleur Arbitre Assistant » de Ligue 1 Uber Eats.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ **Comité de Direction du 26 avril 2023** paru sur le site internet du District le 5 mai 2023 et dans Nièvre Footb@ll n° 598 du 5 mai 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

→ **Bureau du Comité de Direction du 30 mai 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

4.1. Commande NIKE

Le suivi de ce dossier est assuré par Alain BUCHETON.

4.2. Médailles Fédérales, LBFC

La Présidente informe de la demande de la LBFC de proposer des bénévoles pour des récompenses fédérales, LBFC et Challenge des Dirigeants dans le respect des critères donnés.

1) « Distinctions fédérales 2022 » pour le 19 juin 2023

Modalités d'attribution des distinctions :

- Médaille ARGENT : Après 10 ans d'ancienneté
- Médaille VERMEIL : Être titulaire de la médaille ARGENT depuis plus de 5 ans
- Médaille OR : Être titulaire de la médaille VERMEIL depuis plus de 5 ans
- Plaquette BRONZE : Être titulaire de la médaille OR depuis plus de 10 ans (deux types : masculines et féminines)
- Médaille JEUNESSE BENEVOLE : Avoir entre 16 et 25 ans, occuper une fonction dirigeant au sein de son club et mener un projet spécifique en lien avec l'animation du club

Contingent attribué à l'ensemble des sept (7) Districts pour cette saison :

- Médaille ARGENT : 8
- Médaille VERMEIL : 4
- Médaille OR : 3
- Plaquette BRONZE : 2
- Médaille Jeunesse Bénévole : 7

2) « Les Médailles et Plaquette Ligue 2022-2023 », (3 récipiendaires) pour le 25 juin 2023

Modalités d'attribution des distinctions :

- Médaille d'Argent => Justifier de 10 ans de service dans le Football
- Médaille d'Or => Être titulaire de la médaille d'argent depuis plus de 10 ans
- Plaquette => Être titulaire de la médaille d'or depuis plus de 10 ans ou justifier de 25 ans de service dans le Football

3) « Le Challenge des Dirigeants 2022-2023 » pour le 25 juin 2023, (5 Dirigeants seront récompensés)

Modalités d'attribution : justifier de plus de 20 ans de licence « Dirigeant »

4.3. Dossier ANS

Le Dossier ANS (ex CNDS) du District a été finalisé pour le 31 mai.

Au niveau des clubs, 9 seulement ont également déposé un dossier. (BRASSY, CHATEAU/ARLEUF, COSNE, FC NEVERS, FOURCHAMBAULT, GUÉRIGNY/URZY, LA MACHINE, VARZY, VAUZELLES).

Christophe NOGUES et Françoise VALLET ont géré ce dossier avec la LBFC et les autres districts pour respecter l'enveloppe allouée.

La Présidente remercie Anaïs pour l'aide qu'elle a apportée aux clubs afin que leurs dossiers puissent être éligibles.

4.4. PASS'SPORT

La Présidente annonce que l'Opération PASS'SPORT est reconduite pour la saison 2023/24 avec un montant de 50 €.

5. POINT FINANCIER

5.1. Au niveau du DNF.

Sylvie OSBERY établit un rapide point financier sur la situation du District arrêtée au 31 mai 2023 et indique que l'exercice sera probablement déficitaire.

Afin de combler ce déficit, elle propose d'augmenter de 1€ le montant des licences, soit 8€/licence pour la saison 2023/2024. Après plusieurs échanges, cette proposition est actée à l'unanimité.

5.2. Au niveau des clubs.

La Trésorière indique que quelques clubs ont des retards importants de paiement de leurs relevés de janvier 2023 auxquels viennent s'ajouter ceux d'avril et juillet ce qui engendrent, pour certains, des sommes importantes.

Un courrier leur sera adressé rapidement afin de leur rappeler le règlement stipulé dans l'annuaire du District 2022/2023 (page 149) notamment les sanctions sportives qui pourraient être prononcées en cas de non-régularisation (retrait(s) de point(s), exclusion des compétitions).

6. POINT SUR LES COMPETITIONS

6.1. Au niveau Jeunes

Nicolas TREPKA, en l'absence d'Alain BUCHETON, établit un rapide point sur les championnats jeunes qui se terminent pour toutes les catégories d'U7 à U18 le 10 juin 2023.

Il annonce le forfait général pour 2 équipes en U18D1 (FC Nevers et Snid 2) ainsi que pour 1 équipe en U15D2 (E. Moulins/Cercy/Chatillon/Château Arleuf).

6.2. Au niveau Seniors

6.2.1. Saison 2022/23 : validation des accessions et rétrogradations

Joseph BERFORINI présente le tableau des accessions et rétrogradations pour la saison 2023/2024 sous réserve des dossiers en cours et/ou homologations à venir.

Après quelques échanges, celui-ci est acté à l'unanimité (voir annexe).

6.2.2. Saison 2023/24 : organisation des calendriers, championnats

Michel PINGUET, en l'absence de Bernard MAY, annonce les champions 2022/2023 :

- DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM : COULANGES 1

- DEPARTEMENTAL 2 POULE A : GARCHIZY 2
- DEPARTEMENTAL 2 POULE B : CORBIGNY 1
- DEPARTEMENTAL 3 POULE A : COULANGES 2
- DEPARTEMENTAL 3 POULE B : CORBIGNY 2
- DEPARTEMENTAL 4 POULE A : CORBIGNY 3
- DEPARTEMENTAL 4 POULE B : COULANGES 3 (sous réserve dossier en cours)
- FEMININES : COULANGES 1

Pour la saison 2022/2023, il annonce :

- 5 forfaits généraux
 - D1 : SLA 09 1
 - D2 : LA CHARITE 3
 - D3 : ENTRAINS 1 et LA MACHINE 3
 - D4 : CHATILLON 2
- 19 forfaits simples :
 - D1 : 1
 - D3 : 4
 - D4 : 11
 - Féminines : 3
- 9 forfaits en coupes :
 - Conseil Départemental : 5
 - District/Sport Comm : 3
 - Amitié : 1

Soit un bilan total de 19 forfaits en championnats (contre 37 la saison passée), 9 en coupe (contre 16 l'an passé) et 5 forfaits généraux (contre 8 la saison passée).

Il indique que le calendrier général des championnats 2023/2024 sera établi début juillet avec une reprise pour la D1, D2 et D3 le 3 septembre 2023. Pour la D4 et le Critérium Féminin, la date de reprise sera fixée selon le nombre d'équipes engagées.

La date limite des engagements via Footclubs pour la D1, D2 et D3 est fixée le 10 juillet 2023 et pour la D4 et les Féminines, le 25 août 2023.

Il annonce la reprise d'activité des clubs de SAUVIGNY et NARCY pour la saison 2023/2024, reprise actée à l'unanimité.

Concernant la situation du club FC IMPHYCOIS, un courriel sera adressé prochainement à la Présidente lui indiquant d'effectuer les démarches administratives obligatoires pour la saison 2023/2024, faute de quoi le club sera radié pour inactivité depuis 2 ans.

Concernant le groupement PORTES DU MORVAN, un contact téléphonique sera pris par Christophe NOGUES afin de connaître la situation du club, celui-ci n'ayant engagé aucune équipe depuis la saison 2020/2021.

Pour les vétérans, Joseph BERFORINI propose la date du 8 août 2023 pour le retour des formulaires d'engagement.

6.3. Modifications à prévoir (pour annuaire)

La Présidente indique que, suite à quelques anomalies constatées (règlement des coupes, dispositions financières, etc...), dans l'annuaire du District, elle propose une relecture globale afin d'apporter les modifications nécessaires qui seraient validées lors du prochain Comité de Direction début juillet pour une parution de l'annuaire fin septembre.

7. ORGANISATION DE FIN DE SAISON

7.1. Finales de Coupes

Michel PINGUET rappelle la programmation de ces finales les :

Samedi 17 juin 2023 – Stade des Ateliers à VARENNES-VAUZELLES

10h15 => Finale Coupe de l'AMITIÉ : E. Corancy-Château/Arleuf / CS Corbigny

13h00 => Finale Coupe FEMININES : US Coulanges ou US Cosne / FC Nevers ou Snid

15h30 => Finale Coupe du DISTRICT SPORT COMM : US Coulanges / ASC Pougues

19h00 => Finale Coupe du CONSEIL Départemental : RC Nevers Challuy Sermoise / US Cosne

Dimanche 18 juin 2023 – Stade André Jomier à LA CHARITE/LOIRE

09h45 => Finale JEUNES consolante U15 : UF La Machine / CS Corbigny

12h30 => Finale JEUNES consolante U18 : CS Corbigny / US Cosne

14h45 => Finale JEUNES U15 Challenge A. Jomier : US Cosne / FC Nevers

16h45 => Finale JEUNES U18 Challenge G. Pradel : FC Nevers Banlay / AFGP 58

Il indique que les arbitres ont été désignés sur les finales des coupes seniors et demande aux clubs recevant de chaque finale de bien vouloir venir avec une tablette en état de fonctionnement (chargée à 100%).

7.2. Soirée des Champions

La Présidente rappelle que cette soirée sera organisée le vendredi 16 juin 2023 dans la salle « la Vignonette » au Grand Lugues sur la commune de Beaumont Sardolles.

Elle fait un point sur les diverses récompenses proposées par le DNF qui seront remises lors de cette soirée :

- 12 Médailles DNF :
 - 3 médailles District
 - 9 médailles clubs
- Trophée arbitre
- Trophées éducateur jeune et senior
- Coupes pour les champions seniors et jeunes
- Récompenses PEF
- Récompenses Challenge de l'Éthique
- Récompenses LBFC saison 2019 à 2023
- Récompenses Tek Foot Cup U11

8. ETAT DES LIEUX DES COMMISSIONS, LES BESOINS...

Après un rapide tour de table, il apparaît que plusieurs Présidents recherchent des bénévoles pour intégrer leurs commissions (Discipline, Vétérans, ...).

9. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Françoise VALLET :**

- Annonce qu'elle ne renouvellera pas son mandat aux prochaines élections 2024.
- Souhaiterait aussi qu'une formation FMI soit proposée aux clubs et aux nouveaux arbitres avant la reprise des championnats.
- Annonce qu'elle participera à l'AG de la LFA le 9 juin et à l'AG de la FFF le 10 juin au cours desquelles de nouveaux règlements seront présentés ainsi que l'élection de deux présidents de District au COMEX suite aux deux postes vacants.
- Propose que le dernier CD de la saison (le mercredi 5 juillet) se termine par un apéritif dinatoire.

↳ **Christophe NOGUES :**

- Annonce que la Commission Régionale de Labellisation a donné un avis favorable aux labels Espoirs Garçons pour les clubs de l'Afcp 58, Cosne et Snid et informe que la Journée Régionale du Label aura lieu, cette année, dans la Nièvre à la rentrée 2023/2024 avec la venue d'un entraîneur national.
- Déclare que, cette année, le stage régional U12 NYCO aura lieu dans l'Yonne fin juin en raison de l'impossibilité au club de Cosne d'organiser celui-ci.

↳ **Sylvie OSBERY** annonce que la validation des comptes par la COGEP aura lieu début septembre 2023.

↳ **Laurent BERNARD :**

- Fait part de son inquiétude sur le devenir de la section sportive de Decize, le contrat de l'éducateur en charge de la section n'étant pas renouvelé pour la saison prochaine.
- Annonce qu'il n'y aura plus, la saison prochaine, de classe à horaires aménagés au Collège Aumeunier Michot à La Charité/Loire.
- Indique qu'un RDV a été pris avec le club de Vauzelles et le collège Henri Wallon pour un démarrage de la classe à horaires aménagés début septembre 2023.
- S'interroge également sur la section du Collège des Courlis à Nevers suite au changement de la Principale.

↳ **Nicolas TREPKA :**

- Présente, à l'aide d'un diaporama, les cycles foot organisés dans les écoles primaires durant cette fin de saison, qu'il encadre avec les apprentis Florian et Pierre, pour un total de 94 heures. Certains cycles ont déjà été programmés pour le début de saison prochaine. Il souligne le très bon ressenti des enseignants sur ces actions et rappelle qu'il a formé en mars dernier, avec l'USEP, 48 enseignants.
- Indique que l'équipe technique a participé aujourd'hui à une journée avec l'USEP sur le thème « Sport Collectifs » sur 4 sites regroupant 600 enfants environ.
- Annonce l'organisation d'un tournoi « Foot en marchant » avec Résédia le 20 juin prochain sur la Plaine des Senets.
- Déclare que la Journée du Sport Adapté qui s'est déroulée à Varzy le 27 mai dernier a été une belle réussite avec la présence de 96 participants.
- Annonce qu'il ne renouvellera pas son engagement envers le club de Guérigny Urzy la saison prochaine.

↳ **Joseph BERFORINI** revient sur la finale de la Coupe Vétérans du 2 juin dernier à Pougues-Les-Eaux qui a dû être interrompue avant son terme en raison de l'arrosage automatique qui s'est déclenché et qui n'a pu être arrêté. Il prévoit de faire rejouer cette rencontre.

↳ **Alain ALDAX :**

- Relate son agréable découverte de l'activité « Foot en marchant » organisée à Château-Chinon le 2 juin dernier à laquelle une quarantaine de personnes ont participé dans un bel état d'esprit.
- Indique avoir fait graver la plaque du Challenge de la Coupe du Conseil Départemental.
- Déclare que les travaux entrepris dans la grande salle concernant le vidéoprojecteur sont pratiquement terminés (branchement directement sur le mur).
- La Présidente en profite pour le remercier pour tous les travaux qu'il fait pour le site du DNF.

↳ **Hervé BEAUVOIS** expose le CR des travaux de la Commission Accompagnement des clubs. Il informe de la matinée de formation aux 3 postes clés pour la gestion d'un club (présidence, secrétariat, trésorerie) le samedi matin 24 juin au DNF et invite les membres du CD à participer.

Agenda : dernier Comité de Direction de la saison 2022/23

- Mercredi 7 juillet 17h30

1^{er} Bureau 2023/24 : lundi 28 août à 16h

- **1^{er} Comité de Direction 2023/24** : lundi 28 août 17h30

- **2^{ème} Comité de Direction** : 20 septembre pour valider vœux...
- **Assemblée Générale** : samedi 14 octobre 2023

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h00.

La Présidente : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.